



Fabrication complétée des circuits de traitement automatisé de batteries industrielles, mise à jour sur le financement et le traitement du lithium

Montréal, 18 mai 2023 – La Corporation Éco-Minière St-Georges (CSE: SX) (OTCQB: SXOOF) (FSE: 85G1) souhaite annoncer qu'elle a reçu la confirmation de la livraison chez le fabricant des deuxième et troisième circuits automatisés de traitement des batteries industrielles, chacun capable de traiter 7 800 tonnes de batteries par an. Ces circuits augmenteront la capacité du circuit déjà en transit et permettront à EVSX de traiter 23 400 tonnes de batteries usagées par an. Cette capacité supplémentaire s'ajoute à la capacité de traitement des batteries alcalines de 4 500 tonnes déjà installée et en cours d'amélioration en attente des autorisations environnementales.

La corporation a reçu la confirmation du fabricant que les circuits étaient prêts pour des tests indépendants. À cette date, l'inspection indépendante est terminée. La direction s'attend à recevoir le rapport de certification d'ingénierie indépendante de WSP Engineering avant la fin du mois de mai, et l'expédition de ces circuits suivra rapidement.

La corporation a également reçu le plan détaillé de la même firme d'ingénierie pour l'usine proposée au Québec qui est en cours d'examen.

Mise à jour sur la production d'hydroxyde de lithium

La corporation a apporté une amélioration significative à son processus de fabrication d'hydroxyde de lithium à partir de concentrés de spodumène. L'acide nitrique utilisé dans le processus était, jusqu'à présent, recyclé à 92% tandis que 8% était récupéré en l'amalgamant avec des sous-produits d'engrais.

La corporation a amélioré la méthode de récupération du contenu en alumine (Al_2O_3) du concentré de spodumène, permettant la production de nonhydrate de nitrate d'aluminium $Al(NO_3)_3 \cdot 9H_2O$ à des taux dépassant 99,9%.

Ces résultats préliminaires montrent la possibilité de produire un sous-produit d'aluminium prêt pour le marché et contenant très peu d'impuretés, ce qui pourrait être amélioré à mesure que la recherche pour ce sous-produit est avancée par l'équipe métallurgique. La valeur marchande du produit, qui ne contient que 7,193% d'aluminium, pourrait couvrir une partie significative des coûts d'exploitation du processus pour produire l'hydroxyde de lithium.

La corporation a également pu produire des oxydes d'aluminium dans la même séquence. Cependant, le sous-produit généré sous cette forme n'atteint qu'une pureté de 99,5% et se vendrait à un prix inférieur comparé au nonhydrate de nitrate d'aluminium.

L'empreinte carbone du processus est en cours de modélisation. Cette modélisation est réalisée en supposant que du gaz naturel sera utilisé. L'hydrogène vert foncé changerait drastiquement ces résultats s'il est utilisé. La corporation travaille néanmoins à des améliorations dans le but d'atteindre des émissions carbo neutres avec des sources d'énergie fossile.

Processus	Tonne de CO2 émises par tonne LiOH*H2O produite
Salar de Atamaca (0.15% Li)	6.43
Salar de Cauchari (0.05% Li)	15.6
Spodumène (Processus chinois médian)	17.2
Processus québécois médian pour spodumène	8.8
Éco-Minière St-Georges	7.2 - 8.6

Tableau 1. Comparaison des processus sur la base des émissions de CO2 réelles ou attendues.

« (...) nous continuons à apporter des améliorations significatives au processus de production d'hydroxyde de lithium à partir de concentrés de spodumène (...) L'alimentation de cette ligne est un nonahydrate d'aluminium $Al(NO_3)_3 \cdot 9H_2O$. La pureté du produit est déjà de 99,9% et peut être vendu 'tel quel' pour une bonne valeur (...) Une règle de base utile est que nous produirons un peu plus de trois tonnes pour chaque tonne d'hydroxyde de lithium. L'importance de cette amélioration est que ce produit a une excellente valeur et élimine une étape pour produire l'alumine initialement prévue (...) Les deux produits sont possibles (...) le nonahydrate de nitrate d'aluminium est coûteux à produire à partir d'alumine. Cependant, il peut être produit à faible coût lors de la production de produits de lithium. Il peut également contribuer grandement à la rentabilité tout en aidant à éliminer les flux de déchets. Nous attendons avec impatience les prochaines mises à jour dans ce domaine alors que le développement se poursuit, mais les premiers résultats sont très encourageants et excitants (...) a commenté Enrico Di Cesare, vice-président de la recherche et du développement de St-Georges et chef de la direction de Métallurgie St-Georges. »

Offre de financement

La direction a étudié différents scénarios pour accélérer le développement des opérations d'EVSX et a décidé de tirer parti de la nouvelle configuration industrielle pour financer sa croissance tout en limitant la dilution de son capital-actions. Suite aux conclusions de cet exercice, la corporation souhaite annoncer son intention de lever jusqu'à 3 000 000 \$ CA (l'"Offre") par le biais de débentures convertibles garanties (les "Débentures") en jusqu'à trois tranches de 1 000 000 \$ CA chacune. La corporation se réserve le droit d'annuler toutes les tranches ultérieures de ce financement à mesure que ses opérations s'accélèrent et que les besoins en flux de trésorerie sont satisfaits par d'autres sources.

Les débentures seront garanties et porteront intérêt à **9,9% par an** (l'"Intérêt"). Sous certaines conditions, la corporation paiera l'intérêt accumulé au cours des trois premières années en actions et pourra choisir de satisfaire le paiement en nature pour l'intérêt restant en émettant des actions ordinaires ("Actions Ordinaires") de la corporation ("Actions d'Intérêt"). En cas de paiement en nature, le nombre d'Actions d'Intérêt dû sera calculé en utilisant un prix de conversion (le "Prix de Conversion d'Intérêt") égal au Prix de Conversion (tel que défini ici).

Le détenteur peut, à son gré, convertir en totalité ou en partie, le principal des débentures, à tout moment avant la date d'échéance (la "Date d'Échéance"), soit le cinquième anniversaire de la date d'émission, en actions ordinaires à 0,25 \$ CA par action pour les deux premières années et par la suite à la moyenne

pondérée par le volume des 10 jours de négociation précédents (VWAP) réduite de 10% sous réserve d'un prix plancher de 1,00 \$ par action (le "Prix de Conversion").

De plus, les souscripteurs de débentures recevront un bon de souscription d'actions ordinaires ("Bon de souscription") pour chaque 0,25 \$ CA du montant principal de la débenture. Chaque bon de souscription donnera droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la corporation pour 0,35 \$ CA à tout moment jusqu'à trois ans à compter de la date d'émission. Les bons de souscription seront également soumis à une clause d'accélération prévoyant l'accélération de l'expiration des bons de souscription si, à tout moment après la date qui est de quatre (4) mois plus un (1) jour après l'émission de ces bons de souscription, le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse des valeurs canadiennes ("CSE") égale ou dépasse 0,50 \$, auquel cas la corporation aura le droit d'accélérer la date d'expiration des bons de souscription à une date qui est de trente (30) jours après la première des deux dates (a) la date à laquelle l'entreprise publie un communiqué de presse annonçant l'accélération et (b) la date à laquelle la corporation envoie un avis d'accélération écrit au détenteur, selon celle qui survient en premier.

La clôture de la première tranche de l'Offre a été fixée au 15 août 2023. La clôture de l'Offre est soumise à la réception des approbations réglementaires nécessaires, y compris, le cas échéant, l'approbation du CSE. Les Débentures, les Actions Ordinaires, les Bons de souscription et toutes les Actions de Bons de souscription seront soumis à une période d'écrou de quatre mois en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables et des politiques de la CSE. La corporation peut payer une commission aux personnes habilitées à trouver des clients en relation avec l'Offre.

Un examen supplémentaire par des régulateurs étrangers pourrait être nécessaire pour accueillir certains des souscripteurs potentiels.

La corporation peut racheter les débentures avec les intérêts accumulés à tout moment sans pénalité après les deux premières années.

La corporation prévoit utiliser le produit net de l'Offre à des fins corporatives générales et comme réserve de liquidités et de flux de trésorerie pour soutenir le lancement des opérations de recyclage de batteries de sa filiale EVSX.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

"Frank Dumas"
FRANK DUMAS

Administrateur, et Chef des opérations

À propos de la corporation Éco-Minière St-Georges

St-Georges développe de nouvelles technologies pour résoudre certains des problèmes environnementaux les plus courants dans le secteur minier, notamment la récupération des métaux et le recyclage complet des batteries. La corporation explore pour le nickel et les ÉGP sur ses projets Manicouagan et Julie sur la

Côte-Nord du Québec, et détient plusieurs projets d'exploration minière en Islande, dont le projet aurifère Thor. La corporation est basée à Montréal et les actions sont cotée en bourse sur le CSE (Bourse des Valeurs Canadiennes) sous le symbole SX, sur l'OTC aux États-Unis sous le symbole SXOOF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole 85G1.

Consultez le site Web de la corporation : stgeorgesecomining.com/

Pour toute information supplémentaire ou questions : public@stgeorgesecomining.com

La Bourse des valeurs canadiennes (CSE) n'a pas examiné ce communiqué et n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de son contenu.